



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 10 FEVRIER 2015

Présents : Mmes LOPEZ, BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, MILLAN, Mrs LAIGNEL, POINTE, LE GRAND, BÉNARD, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, LE TIRANT

Pouvoirs : M BRIBET donne pouvoir à M DUCLOS
Mme VALLERIE donne pouvoir à Mme LOPEZ
M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL

Secrétaire de séance : M Bernard POINTE

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2015

DELIBERATIONS

1 - Pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention de mise en place du diagnostic éclairage public avec le SDEC

Cette délibération concerne la consommation des armoires électriques et la vérification des luminaires vétustes. M LANDREIN fait état de 9 foyers vétustes sur 248 concernant la totalité de la commune. En particulier, il s'agit de 5 boules de candélabres à remplacer situés au lotissement des Crêtes et 2 candélabres situés au chemin des Fresnes.

Il est également précisé que le SDEC nous octroie une aide de 700 € par foyer remplacé. Il restera 3.575 € à charge à la commune sur un total de 11.575 €. Pour pouvoir bénéficier de ces aides, les travaux doivent être effectués impérativement dans un délai de 3 ans. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention de mise en place du diagnostic éclairage public avec le SDEC.

Vote : 14 pour, M LANDREIN ne prend pas part au vote.

2 - Adoption des ratios pour l'avancement de grade

Report au mois prochain en attente de l'avis du comité technique

INFORMATIONS DIVERSES

Rythmes scolaires : une évaluation est prévue en mai avec le conseil d'école. Actuellement nous avons des retours positifs tant au niveau des familles que des enseignants. Un nouveau projet pour la rentrée de septembre 2015 doit être déposé auprès de l'académie. Une demande de dérogation pour maintenir le rythme actuel sur 2 jours va être déposée.

Urbanisme : concernant les parcelles situées en face du kiosque, une modification du PLU est nécessaire. En effet, l'aménagement des 2 parcelles concernées (AU1 et AU2) nécessite, pour des raisons techniques, un découpage différent de celui initialement prévu.

Dépôt de certificats d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire : néant

Voierie – bâtiment :

- L'impasse chemin du Pataras nécessite une réfection du revêtement.
- Chemin des Longues Rayes : arbres à élaguer
- Lotissement des Crêtes : revoir l'aménagement suite à la coupe des arbres avec la commission fleurissement

Communication :

- Le site internet de la mairie est opérationnel. Il est constaté une navigation aisée.
- « Nous avons des retours positifs concernant le dernier bulletin municipal ».

Transport scolaire : on constate toujours des problèmes du bus venant de Bougy, soit gêné par des voitures en stationnement, soit impossibilité pour des véhicules de passer au chemin des Fresnes. Une réflexion va être conduite.

M LANDREIN évoque par ailleurs, une réunion du 21/01/2015 concernant les transports scolaires, liée au bus du collège. Il a été proposé pour des raisons de sécurité, que les enfants portent un gilet réfléchissant avant de monter dans le bus. Le conseil n'est pas favorable à cette proposition et suggère plutôt d'essayer d'aménager des zones sécurisées.

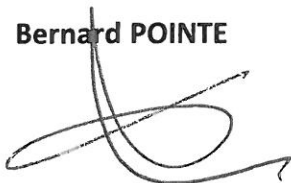
Compte rendu de la CCEOO

- Instruction des actes d'urbanisme : on va plutôt vers une structure intercommunautaire. Le coût pourrait être d'environ 150 € par acte d'urbanisme.
- Mutualisation des services : une étude a été demandée au cabinet COAXE et CONSEIL. La première étape de cette étude a été l'organisation d'une réunion des secrétaires de mairie et du personnel technique de toutes les communes afin de leur présenter les objectifs du schéma.

La séance est levée à 22h30

Le prochain Conseil aura lieu le mardi 17 mars 2015 à 20h30

Le secrétaire de séance
Bernard POINTE



Le Maire
Georges LAIGNEL

